

SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

Vocation Ramassage Scolaire

Délibérations du Comité Syndical



Séance du 11 avril 2023, convoquée le 4 avril 2023
n° RS 2023-04

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 19 heures, le Comité Syndical du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT, réuni dans la salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur François GRESSET, Président.

Présents : Philippe STROOBANT, François GRESSET, Maryline COQUERY, Sonia CHAPRON, Odile DÉPÉE, Emilie TOURLOURAT, Claire VALLIER, Jean-Paul BUSIERE, Nicolas RAFFESTIN, Laurence ANTZ et Alain YVELIN.

Absents excusés : Mireille CIRODE, Aurélie VERPLANCKE, Karine USCHANOFF (a donné pouvoir à François GRESSET), Ludovic MATRULLO, Amandine DOISNE, Sébastien BEDET.

Secrétaire de séance : Jean-Yves DEBARRE

Objet : Vote du budget primitif 2023 de la vocation Ramassage Scolaire

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Présente le budget primitif 2023 du SIVOM Sologne Pays Fort de la vocation Ramassage Scolaire, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- **Section de fonctionnement : 55 288.17 €**
- **Section d'investissement : 7 635.18 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VOTE par 11 voix pour, le budget primitif 2023 du SIVOM Sologne Pays Fort de la Vocation Ramassage Scolaire tel qu'il est présenté par le Président.**

Pour Extrait Conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DEBARRE



Le Président,
François GRESSET

